

DICTIONNAIRE D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE ECCLÉSIASTIQUES

ENCYCLOPÉDIE PUBLIÉE SOUS LE PATRONAGE DE :
UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN • KATHOLIEKE UNIVERSITEIT LEUVEN
REVUE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE. LOUVAIN JOURNAL OF CHURCH HISTORY

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU
FONDS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE - FNRS (WALLONIE-BRUXELLES)

DIRECTEURS DE RÉDACTION
R. AUBERT(†) ET L. COURTOIS

COLLABORATEUR SCIENTIFIQUE À LA RÉDACTION
E. LOUCHEZ

Fascicule 185

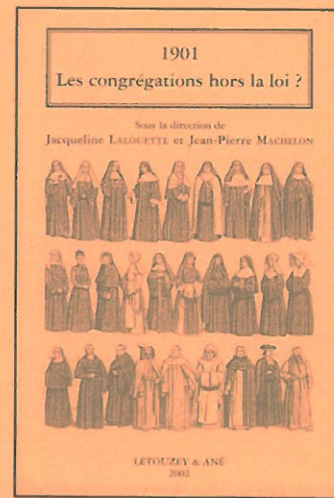
LEYEN - LICAYRAC

LETOUZEY ET ANÉ
87, BOULEVARD RASPAIL, 75006 PARIS

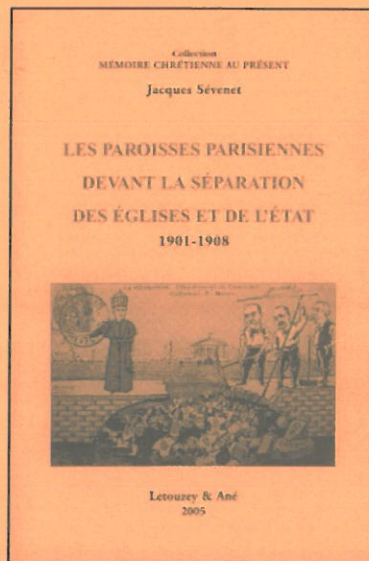
N°1 - 1901 – LES CONGRÉGATIONS HORS-LA-LOI ?

Si dans le titre III de la loi du 1^{er} juillet 1901, relatif aux congrégations religieuses, le législateur a pris soin de définir l'association, il est demeuré muet sur la nature de la congrégation. La congrégation n'est pas l'association, puisqu'elle est traitée à part ; qu'est-elle ? Nul ne le dit. La première partie de ces actes est consacrée à la place des congrégations dans la France du XIX^e siècle, aux dispositions discriminatoires du titre III de la loi et aux contradictions opposant le droit canon au droit français. La manière dont ce titre fut reçu par Rome, par divers milieux politiques ou religieux en France, l'importance du débat sur la liberté de conscience posé par le mode de vie congréganiste, l'image qu'un auteur anticlérical comme Anatole France pouvait se faire des congrégations (*Le Parti noir*) sont ensuite analysées. Appliquée de manière drastique par le gouvernement Combes, la loi de 1901 bouleversa la vie de nombreux congréganistes, contraints à la sécularisation ou à l'exil comme en témoigne l'étude des effets et conséquences sur diverses congrégations et quelques diocèses.

304 pages avec illustrations - Prix : 36,60 € - ISBN 978-2-7063-0222-4



N° 2 - Jacques SEVENET, LES PAROISSES PARISIENNES DEVANT LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT 1901-1908



Enjeux politiques et sociaux des conflits qui ont abouti à la loi de Séparation des Églises et de l'État (9 décembre 1905). Cet acte législatif a modifié radicalement les rapports entre l'Église catholique et l'État français. Sans négliger l'apport essentiel de l'histoire politique et religieuse générale, on peut aussi privilégier une lecture de l'événement plus enracinée dans le vécu des paroisses. Le choix qui a été fait concerne un espace circonscrit mais ô combien capital : le Paris foisonnant et diversifié des paroisses. S'appuyant sur des sources documentaires encore peu exploitées : bulletins paroissiaux, revues ecclésiastiques, minutes des conférences publiques, rapports de police... l'auteur restitue tout un pan de la vie des paroisses parisiennes de 1901 à 1908. Si, à la veille de la Séparation, l'Église catholique parisienne s'implique dans tous les registres de l'activité humaine, la Séparation va lui permettre d'enclencher un processus de transformation interne : libérée de la tutelle administrative de l'État, ayant davantage à assumer ses besoins matériels, l'institution ecclésiale va donner naissance à une Église qui propose la foi plutôt qu'elle ne l'impose. Ainsi la laïcisation deviendra peu à peu une force de régulation permanente des rapports entre les Églises et l'État.

316 pages - Prix : 32,40 € ; ISBN 978-2-7063-0233-X

la liberación de Gustavo Gutiérrez, Rome, 1994. – M. Preiswerk, *Educación popular y teología de la liberación*, San José, 1994. – E. Dussel, *Teología de la liberación : un panorama de su desarrollo*, Mexico City, 1995. – J.L. Gómez Martínez, *Teología y pensamiento de la liberación en la literatura iberoamericana*, Madrid, 1996. – L. Ceci, *Per una storia della teologia della liberazione in America Latina*, dans *Rivista di Storia e Letteratura Religiosa*, xxxiii, 1997, p. 307-64 ; *La teologia della liberazione in America Latina. L'opera di Gustavo Gutiérrez*, Milan, 1999. – D. Desrochers, *La convivialité : une interprétation de la spiritualité de la libération chez Gustavo Gutiérrez*, Montréal, 1999. – J.M. Castillo, *Los pobres y la teología. ¿Qué queda de la teología de la liberación?*, Bilbao, 1999. – D. Bell Jr, *Liberation Theology After the End of History. The Refusal to Cease Suffering*, Londres, 2001. – J. Comblin, *Où en est la théologie de la libération ? L'Église catholique et les mirages du néolibéralisme*, Paris, 2004. – L. Etsuko Tomita, M. Barros et J.M. Vigil (éds), *Teologia latino-americana pluralista da libertação*, São Paulo, 2006. – J. Martínez, *Teología de la libertad*, dans *Estudios Eclesiásticos*, lxxxii, n° 317, 2006, p. 383-419. – C. Sappia et P. Servais, *Les relations de Louvain avec l'Amérique latine (1953-1983). Entre évangélisation, théologie de la libération et mouvements étudiants*, Louvain-la-Neuve, 2006. – M. Chaouh, *La théologie de la libération en Amérique latine*, dans *Archives de sciences sociales des religions*, lvi, n° 138, 2007, p. 9-28. – S. Scatena, *La teologia della liberazione in America Latina*, Rome, 2008. – L. Hogan, *Rahner and the Theologies of Liberation*, dans P. Conway et F. Ryan (éds), *Karl Rahner. Theologian for the Twenty-first Century*, Oxford, 2010, p. 163-70. – A. Infranca, *La philosophie de la libération en Amérique latine : l'autre Occident*, Paris, 2010. – R.G.G.⁴, i, 1207-13 (V. Westhelle). – L.T.K.³, ii, 130-37 (N. Mette). – *Philosophies et théologies de la Libération*, dans *Laval théologique et philosophique*, n° spécial, liv-3, 1998, p. 455-541. – N.C.E.², viii, 544-46 (F. Schüssler Fiorenza), 546-50 (P. Berryman et J. P. Hogan). – E. Fahlbusch e.a. (dirs), *Evangelisches Kirchenlexikon. Internationale theologische Enzyklopädie*, i, A-F, Göttingen, 1986, col. 380-83 (Th. Strohm) ; Id. e.a. (éds), *The Encyclopedia of Christianity*, iii, J-O, Grand Rapids, 2003, p. 258-65 (Th. L. Schubeck). – H.J. Hillerbrand (éd.), *The Encyclopedia of Protestantism*, iii, L-R, New York-Londres, 2004, p. 1090-95 (J. Rieger). – D.J. Atkinson et D. H. Field (éds), *New Dictionary of Christian Ethics and Pastoral Theology*, Downers Grove-Leicester, 1995, p. 553-55. – J.-Y. Lacoste (dir.), *Dict. critique de théologie*, Paris, 1998, p. 780-82 (J. Milbank). – *Dict. de la théologie chrétienne*, Paris, 1998, p. 510-12 (Ch. Baladier). – M.L. Coulter e.a. (éds), *Encyclopedia of Catholic Social Thought, Social Science, and Social Policy*, ii, K-Z, Lanham-Toronto-Plymouth, 2007, p. 629-32. – M. Downey (éd.), *The New Dictionary of Catholic Spirituality*, Collegeville, 1993, p. 597-600 (R. S. Goizueta, concernant l'influence de la théologie de la Libération sur la spiritualité). – R. Latourelle et R. Fischella (dirs), *Dict. de théologie fondamentale*, Montréal-Paris, 1992, p. 1386-93 (J. Dupuis). – A.E. McGrath (éd.), *The Blackwell Encyclopedia of Modern Christian Thought*, Malden, 1993, p. 330-35 (S. Escobar). – P. Byrne et L. Houlden (éds), *Companion Encyclopedia of Theology*, Londres - New York, 1995, p. 284-86, 908-09, 1001-07. – P. Eicher (dir.), *Nouveau Dictionnaire de théologie*, Paris, 1996, p. 968-74 (K. Füssel). – G. Canobbio et P. Coda (éds), *La Teologia del XX secolo. Un bilancio*, ii, *Prospettive sistematiche*, Rome, 2003, p. 72-79 (R. Nardin), 355-61 (G. Ziviani et V. Maraldi).

E. LOUCHEZ.

LIBERATO, abbé bénédictin, « pseudo-chroniqueur » (vi-vii^e s.).

Originaire de Gérone, issu de nobles Goths, il reçoit l'habit monastique des mains de l'abbé et évêque de

Gérone, Jean de Biclár. Il collabora à la *Cronicon* de celui-ci et rédigea aussi un Catalogue des évêques de Gérone, depuis l'apôtre S. Pierre en Galicant jusqu'à son époque. On lui attribue aussi plusieurs chroniques sur des personnages ecclésiastiques, toutefois sans grand fondement historique. Il serait mort, revêtu de la dignité abbatiale, à Pampelune vers 614.

Chevalier, B.B., ii, 2830. – *Enc. eur.-amer.*, xxx, 437-38. – D.H.G.E., xxvi, 1302-03 (sub v° Jean de Biclár).

G. MICHIELS.

2. LIBERATO DA LORO PICENO (LAURO), bienheureux, franciscain italien († vers 1260).

Figure obscure de l'hagiographie franciscaine, il serait né, d'après la tradition, à Loro Piceno, dans la province de Macerata, au début du xiii^e s., dans une famille de seigneurs, comtes de Brunforte. Il aurait pris l'habit franciscain à Soffiano, lieu désert aux environs de Sarnano, où il subsiste encore aujourd'hui les restes d'un antique couvent. Après sa mort, les frères quittèrent ce lieu inhospitalier pour construire un nouveau couvent un peu plus loin, où les restes de Liberato furent inhumés et vénérés par les autres frères. Avec le temps, le lieu aurait pris le nom de San Liberato, du nom du religieux qui avait le plus marqué la communauté.

L'histoire apporte certains éclaircissements à la tradition, mais rend en partie la vie du religieux encore plus obscure. Le couvent de Soffiano, remplacé par celui qui allait prendre le nom de San Liberato, appartenait au courant « spirituel », qui finit par se séparer de l'ordre franciscain. Il fut un haut lieu de ce mouvement, dont l'inspirateur dans les Marches fut Pietro da Macerata, qui prit le nom de Liberato en prenant ses distances avec l'ordre (mort près de Viterbe en 1307). Le fait que Loro Piceno ne soit distant que de 30 km de Macerata doit-il conduire à identifier le San Liberato vénéré à Loro Piceno avec celui de Macerata ? C'est peu défendable. Liberato da Loro Piceno est clairement évoqué par Mariano da Firenze († 1523) et la tradition, alors que ces derniers ignorent l'existence même de Liberato da Macerata.

Malgré son côté obscur, Liberato da Loro Piceno demeura toujours l'objet d'un culte, au point qu'en 1797, le responsable de l'ordre engagea la procédure de reconnaissance officielle. C'est à cette occasion que furent publiées les *Memorie* de 1797 (voir bibliographie) qui posent de sérieux problèmes critiques. Il profita de la collaboration d'un certain Telesforo Benigni, qui n'était pas encore connu à l'époque pour ses inventions. La cause de reconnaissance n'aboutit pas. C'est seulement en 1868 que fut concédé par Pie IX au diocèse de Fermo, et à l'ordre franciscain, le privilège de célébrer la messe et l'office en l'honneur du bienheureux, à la date du 30 octobre.

Wadding, *Annales*, ii, 369, ix ; iii, 300, xvi. – A.S., août, v, 840-45. – *Memorie storico-critiche-apologetiche di S. Liberato da Loro*, Ancône, 1797. – *Firmana, seu ordinis Minorum concessionis officii et missae in honorem B. Liberati a Lauro*, Rome, 1868 [conservé à la bibliothèque des capucins de Paris]. – F. Barbarossa, *Memorie intorno al beato Liberato, confessore dell'Ordine dei Minori, detto S. Liberato da Loro*, Cingoli, 1871. – P. Guérin (dir.), *Le palmier séraphique. Vie des saints et des hommes et des femmes illustres des ordres de S. François*, x, Bar-le-Duc, 1873, 417-19. – P. Léon, *L'auréole séraphique. Vies*

des saints et des bienheureux des trois ordres de S. François, iv, 1883, p. 205-06. — G. Salvi, *Cenni storici sul B. Liberato da Loro*, Macerata, 1896. — A. Boll., xvii, 1898, p. 381. — Chevalier, *B.B.*, ii, 2830. — *Vies des saints*, ix, 138 ; x, 987-88. — G. Pagnani, *San Liberato e il suo convento con ampi cenni sui rapporti tra i comuni di S. Ginesio e Sarnano e il movimento degli rancis Cana nelle Marche*, Falconara, 1962 : *A proposito di un recente scritto intorno al B. Liberato da Loro Piceno*, dans *Miscellanea Francescana*, lxii, 1962, p. 333-41. — L. Damiani, *San Liberato da Loro Piceno e gli « Actus Fioretti » di S. Francesco*, dans *Collectanea Franciscana*, xxx, 1962, p. 325-35. — *Bibl. sanct.*, viii, 13-15.

L. COURTOIS.

3. LIBERATO DA MACERATA, franciscain italien, fondateur des « Pauvres ermites du pape Célestin » († 1307).

Inspirateur du courant « spirituel » dans les marches lorsque le mouvement se développa dans la marche d'Ombrie à partir de 1274, Pietro de Macerata prit plus tard le nom de Liberato en prenant ses distances avec l'ordre. Privé de l'habit ecclésiastique et condamné à l'exil dans un ermitage cette année-là, on ignore s'il fit partie du groupe des condamnés à la réclusion sévère. Toujours est-il qu'il appartient à celui des frères qui, ayant bénéficiés des mesures de clémence prise en 1289 par Raymond de Gaufredi, furent envoyés comme missionnaires en Arménie. Inquiétés, ils revinrent en Italie, où l'accueil ne fut guère enthousiaste. Parmi eux, Libérat et Ange de Clarendon, comprenant que leur retour à la vie conventuelle ne serait pas possible, s'en remirent à Célestin V, qui venait d'être élu pape (1294). Ce dernier les autorisa à fonder, sous la conduite de Libérat, les « Pauvres ermites du pape Célestin », inspirés par la règle de S. François, mais indépendants de l'ordre. Les spirituels de la marche d'Ancône s'installèrent dans les Abruzzes, mais la paix fut de courte durée. Boniface VIII rapporta toutes les mesures de son prédécesseur, à moins qu'elles ne fussent confirmées par lui. Les frères trouvèrent alors refuge en Grèce, où ils vécurent en paix pendant deux ans (1295-96), avant qu'ils ne fussent de nouveau inquiétés par les frères de la province de Romagne. Le ministre général Jean de Minio fit alors appel à Boniface VIII, qui se prononça contre les spirituels dans la bulle *Saepe sacram Ecclesiam* (perdue, mais qui doit dater de fin 1299). En conséquence, l'archevêque de Thèbes ordonna qu'ils soient chassés, mais ils demeurèrent en Grèce jusqu'en 1304. Après diverses tentatives de médiation, le premier à partir fut le frère Libérat, qui se rendit à Pérouse, où résidait Benoît XI, successeur de Boniface VIII, mais qui mourut prématurément. Les autres frères se fixèrent bientôt dans le diocèse de Trivento, au royaume de Naples, où ils furent dénoncés par le nouveau ministre général élu cette année-là. L'inquisiteur dominicain Thomas d'Aversa fut chargé de procéder contre eux. Il conseilla à Liberato de s'en remettre à la cour de Rome, lequel se mit en route après l'élection de Clément V (13 juin 1305). Arrivé à Viterbe, il tomba malade et resta longtemps caché dans l'hospice des Arméniens. Il mourut à l'ermitage de San Angelo della Vena, près de Vetralla (Viterbe).

D.T.C., xiv, 2529-32. — P. Gratien, *Histoire de la Fondation et de l'évolution de l'Ordre des frères mineurs au XIII^e s.*, Paris-Gembloux, 1928, p. 421-23. — J. Paul, *S. Louis d'Anjou*,

franciscain et évêque de Toulouse (1274-97), dans *Cahiers de Fanjeaux*, vii, *Les évêques, les clercs et le roi (1250-1300)*, Toulouse, 1972, p. 85. — G. Bédouelle, *Chronologie sommaire des événements et controverses*, dans *ibid.*, x, *Franciscains d'Oc. Les Spirituels ca 1280-1324*, Toulouse, 1975, p. 29, 31. Voir également quelques précisions dans la notice précédente.

L. COURTOIS.

LIBERATO DE SCANDIANO, célèbre médecin devenu capucin (1579-1647). Voir MAGATI.

LIBERATORE (SAINT), évêque martyr vénéré à Bénévent le 15 mai.

Il serait venu d'Orient avec sa mère Anzia et aurait été exécuté à Rome dans le courant du II^e siècle. D'après Lanzoni et Delehay, il s'agirait en réalité du célèbre S. Éleuthère (cf. *supra*, xv, 146).

A.S., mai, iii, 463-64. — Lanzoni, i, 256, 268-71, 356-58. — *Bibl. sanct.*, viii, 17. — *Vies des saints*, v, 295. — M. Tabarrini, *L'Umbria si racconta : dizionario*, Foligno, 1982, p. 250. — N. Flammia, *Panegirico storico di S. Liberatore, vescovo e martire...*, Ariano, 1895. — Chevalier, *B.B.*, ii, 2830-31. — A. Ghisetti Giavarina et M. Maselli Campagna, *S. Liberatore a Majella. L'antico monastero benedettino e il suo territorio*, Pescara, 1998.

R. AUBERT.

LIBERATORE (MATTEO), jésuite italien (1810-92), un des fondateurs de la *Civiltà cattolica* (où il publia quelque 900 articles et comptes rendus critiques jusqu'à sa mort) et de plusieurs traités doctrinaux, un des principaux artisans du néothomisme romain. Voir *D.T.C.*, ix, 629-30, et *Tables*, col. 2992, ainsi que *D.D.C.*, vi, 425-26.

Sur sa conversion au thomisme en 1853, voir G. Van Riet, *op. infra cit.*, p. 35-39.

À partir des années 1860, il cessa les discussions sur la question de l'hylémorphisme et les problèmes métaphysiques pour s'occuper de thèmes sociologiques, éthiques et de droit politique (son influence dans ce domaine fut très grande sous Léon XIII). Cinquante-trois de ses lettres adressées entre 1862 et 1880 à l'un de ses confrères à la *Civiltà* ont été publiées avec une utile introduction et des notes par G. Mellinato : *Carteggio inedito Liberatore-Cornoldi in lotta per la filosofia tomistica durante il secondo Ottocento*, Cité du Vatican, 1993. Il fut le rédacteur du premier projet de l'encyclique *Rerum novarum* et, comme l'écrit R.L. Fastiggi en 2007 (cf. bibliogr. *infra*), « In the Promulgated Text of *Rerum Novarum*, Liberatore's anxieties about socialism and unrestricted capitalism can still be found ».

Ajouter à la bibliogr. : T. Mirabella, *Il pensiero politico di P. M. Liberatore ed il suo contributo ai rapporti tra Chiesa e Stato*, Milan, 1956. — L. Malusa, *Neotomismo e intransigentismo cattolico : Cornoldi*, Milan, 1986, p. 25-27 (en partic. n. 67). — M. Volpe, *I Gesuiti nel Napoletano*, ii, Naples, 1915, p. 109-40. — P. Dezza, *Alle Origini del neotomismo*, Milan, 1940, p. 65-73 ; *I neotomisti italiani del XIX^e sec.*, Milan, 1942. — G. Van Riet, *L'épistémologie thomiste*, Louvain, 1946, p. 32-56. — *Estudios ecclesiasticos*, xiv, 1935, p. 318-32 et 540-44 ; xv, 1936, p. 168-84. — R. Sierra Bravo, *El pensamiento social y económico de la escolástica desde sus orígenes al comienzo del catolicismo social*, Madrid, 1975, p. 855-84. — P. Henrici, *Matteo Liberatore und Joseph Kleutgen, zwei Pioniere der Neuscholastik*, dans

Il prit part au v^e concile d'Orléans en 549 et au concile provincial d'Eauze en 551.

D'après Sirmond, il aurait eu une vive contestation avec l'évêque Aletius de Lectoure sur une question de préséance (Aletius faisait valoir qu'il avait été ordonné évêque avant Libère mais ce dernier objectait que son siège était plus ancien ; la plupart des évêques voisins lui donnèrent raison).

Peut-être est-il l'évêque de Dax dont Grégoire de Tours signale la mort en 584.

Mansi, ix, 137. — Duchesne, ii, 97. — Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, vii, 51. — *Gall. christ.*, i, 1039. — *D.C.Biogr.*, iii, 724 n° 5.

R. AUBERT.

LIBÈRE DE JÉSUS, carme italien, théologien controversiste (1646-1719). Voir *D.T.C.*, ix, 659-60, et *Tables*, col. 2993.

6. LIBÈRE (SAINT), évêque de POITIERS au III^e s. (?).

Dans le catalogue épiscopal de Poitiers, très discuté, qui fut collationné au XII^e s., il figure en seconde position parmi les huit prédécesseurs de S. Hilaire (ca 350-† 367 ou 368) et dans l'office des SS. Nectaire et Libère, qu'on célébrait le 19 juillet au monastère de Longpré au diocèse d'Auxerre, il est mentionné comme évêque de Poitiers mais cet office est postérieur au XII^e s. Aucun autre document ne fait mention de cet évêque Libère. Son existence est donc sujette à caution.

Duchesne, ii, 75-82, en partic. p. 81. — *Gall. christ.*, ii, 1137. — *Bibl. sanct.*, viii, 25. — *Vies des saints*, vii, 437. — *Cath.*, vii, 604.

R. AUBERT.

7. LIBÈRE I^{er}, neuvième évêque de RAVENNE († ca 206).

On ne sait pratiquement rien à son sujet et on peut même s'interroger légitimement sur la réalité de son existence. Au IX^e s., Agnellus ignorait la date de sa mort, ce qui signifie qu'il n'était pas encore l'objet d'un culte. Par contre, au X^e s., on crut retrouver son corps ainsi que ceux des premiers évêques de Ravenne dans la *Basilica Probiana* de Classe et vers le milieu du siècle se répandit la légende d'après laquelle il aurait été désigné comme candidat à l'épiscopat par l'intervention d'une colombe. À partir de cette époque, il fut vénéré comme un saint. Sa fête était célébrée le 29 avril.

A.S., avr., iii, 621. — B.H.L., p. 729. — Agnellus Ravennatis, *Liber pontificalis Ecclesiae Ravennatis*, n° 10, éd. par D. Mauskopf Deliyannis (C.Chr.C.M., CIC), Turnhout, 1996, p. 96, 153. — *Mart.Rom.*, p. 609. — Lanzoni, ii, 748. — H. Delehaye, *L'hagiographie ancienne de Ravenne*, dans A.Boll., XLVII, 1929, p. 28-29. — G. Luchesi, *Note agiografiche sui primi vescovi ravennati*, Faenza, 1941, p. 97-110. — G. Bovini, *La « Basilica beati Probi » e la « Basilica Petriana » di Classe*, dans *Felix Ravenna*, xli, 1965, p. 112-14. — J.-Ch. Picard, *Le souvenir des évêques. Sépultures, listes épiscopales et culte des évêques en Italie du Nord des origines au X^e s.*, Rome, 1988, p. 130, 483-84. — *Bibl. sanct.*, viii, 25. — *Vies des saints*, iv, 719. — *Cath.*, vii, 604. — *D.C.Biogr.*, iii, 717 n° 1.

R. AUBERT.

8. LIBÈRE II (SAINT), *Liberius*, possible 13^e archevêque de RAVENNE († 349 ?).

Il aurait succédé à S. Sévère et aurait précédé Probus, dont on ne sait rien. Plus vraisemblablement s'agit-il d'un nom ajouté dans la liste des évêques de Ravenne, liste pour laquelle on a peu de certitude avant le v^e siècle.

Ch.-L. Richard, *Dict. universel, dogmatique, canonique, historique, géographique et chronologique des sciences ecclésiastiques...*, iv, 1761, p. 687. — J.-Ch. Picard, *Le souvenir des évêques. Sépultures, listes épiscopales et culte des évêques en Italie du Nord des origines au X^e s.* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 268), Rome, 1988, p. 132, 483 et 488. — Agnellus Ravennatis, *Liber pontificalis ecclesiae Ravennatis*, n° 19 [18], éd. par D. Mauskopf Deliyannis (C.Chr.C.M., CIC), Turnhout, 2006, p. 164-67.

L. COURTOIS.

9. LIBÈRE III (SAINT), évêque de RAVENNE vers 400.

Successeur de Florentius, il est cité au 16^e rang dans la liste des évêques du *Liber pontificalis Ravennatis*, ce qui suggère de situer son épiscopat vers la fin du IV^e s. et le début du v^e siècle. L'auteur du *Liber pontificalis* loue son zèle évangéliste et son humilité.

Il fut inhumé dans le *monasterium sancti Pulionis*, monastère situé en bordure de la ville, mais ses restes furent par la suite transférés dans la *basilica Apostolorum*.

Agnellus Ravennatis, *Liber Pontificalis Ecclesiae Ravennatis*, n° 22, éd. par D. Mauskopf Deliyannis (C.Chr.C.M., CIC), Turnhout, 2006, p. 168-69. — C.I.L., xi, 392. — J.-Ch. Picard, *Le souvenir des évêques. Sépultures, listes épiscopales et culte des évêques en Italie du Nord des origines au X^e s.*, Rome, 1988, p. 144-45, 294, 483-84, 488. — *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire*, II-2 : *Italie*, Rome, 2000, p. 1298 n° 3. — *Bibl. sanct.*, viii, 26. — *Vies des saints*, xii, 794. — *D.C.Biogr.*, iii, 717 n° 3. — *Cath.*, vii, 604.

R. AUBERT.

LIBÉRIA, État de l'Afrique occidentale (entre 4° 18' et 8° 27' de latitude nord et 7° 26' et 11° 26' de longitude ouest), durant longtemps le seul État indépendant d'Afrique avec l'Éthiopie.

I. LE PAYS. — D'une superficie de 111 370 km², le pays est bordé à l'ouest par la Sierra Leone, au nord-ouest et au nord par la Guinée, au nord-est et à l'est par la Côte-d'Ivoire. Il comporte quatre régions : une bande côtière de 20 à 30 km de largeur dont le cap Mesurado où se situe la capitale, une zone de bush faite de collines relativement propices aux cultures ; un arrière-pays montagneux couvert de forêts très denses et peu hospitalières ; enfin un haut-pays, où culmine à 1 752 m le mont Nimba. La pluviosité, exceptionnelle pour l'Afrique, fait de la capitale Monrovia l'une des capitales les plus humides du continent.

Dès le XV^e s., les Portugais avaient créé quelques comptoirs le long de la côte (qu'ils appellent « côte du poivre »). Du XVI^e au XVIII^e s., la France, la Hollande et l'Angleterre se disputèrent le contrôle du commerce des épices, de l'or et de l'ivoire ainsi que du « bois d'ébène ». Mais un tournant capital se produisit durant la première moitié du XIX^e siècle. À la fin du XVIII^e s. avait été lancée aux États-Unis dans les milieux anti-esclavagistes l'idée de « rapatrier » les anciens esclaves

LÉCULIER (JEAN), m.é.p., missionnaire en Cochinchine, 1876-1925.

Il vit le jour le 3 mars 1876 dans le petit village de Sergenon (Jura). Après les études secondaires au petit séminaire de Nozeroy, il entra le 16 sept. 1893 au séminaire des Missions étrangères, fut tonsuré le 23 sept. de l'année suivante, minora le 21 sept. 1895 et, après son service militaire, reçut l'ordination sacerdotale le 24 sept. 1898.

Son obédience pour le vicariat de Cochinchine septentrionale (Hué) en poche, il commença son long voyage le 23 nov. 1898, en compagnie d'un confrère, Marie-Antime Lefèvre. Débarqué dans la capitale impériale, il entreprit l'étude de la langue vietnamienne et visita les postes missionnaires proches de la ville. Puis Mgr Caspar l'envoya en renfort auprès de M. Eugène Allys, curé de Phu-Cam. En 1899, il assumait à Hué la double charge d'aumônier du nouvel hôpital central desservi par les Sœurs de S.-Paul de Chartres et de la colonie européenne en extension. Quelques années plus tard, il y adjoignit la fonction d'aumônier du noviciat des frères des écoles chrétiennes. En 1909, Eugène Allys devenu vicaire apostolique confia à M. Léculier, dont il connaissait les talents d'architecte, la tâche de diriger la construction de l'évêché et de la procure de la mission. À partir de 1911, Jean Léculier administra la procure de la mission et s'occupa de l'institution Ste Jeanne d'Arc, devoirs qu'il remplit jusqu'en 1918. C'est aussi lui qui prit en charge l'édification de l'église S.-François, achevée en août 1918.

Puis des ennuis de santé commencèrent à accabler M. Léculier. Après une première crise de colique néphrétique en 1912, il fut bien près d'être emporté en 1917 des suites d'une attaque de sprue tropicale. Malgré cela, il bâtit son presbytère et s'installa comme curé auprès de ses paroissiens de S. François. En 1921, il connut de sérieux ennuis cardiaques et, en octobre de la même année, fut envoyé à Paris en tant que représentant des missions de Cochinchine et du Cambodge auprès du Conseil central de la Société. De 1922 à 1924, il prit la tête de la procure des commissions avant qu'on ne lui confie la tenue des livres à la Procure générale. Entre-temps, il avait reçu de l'empereur Khải Định les insignes d'officier de l'ordre du Dragon d'Annam. Et c'est lui qui en 1922 accompagna à Rome une délégation vietnamienne de haut rang en voyage en France. Affaibli par plusieurs graves crises successives d'insuffisance rénale, Jean Léculier fut envoyé à la procure de Marseille où il décéda le 4 nov. 1925. Son corps repose à l'intérieur du caveau des m.é.p. dans le cimetière de Marseille.

Notice « Léculier, Jean » et archives diverses sur le site Internet des *Archives des Missions étrangères de Paris*.

E. LOUCHEZ.

LE DUFF (MICHEL-ANGE), récollet français (1690-1771), missionnaire en Nouvelle-France, dans la région de Louisbourg (Nouvelle-Écosse).

Né en Bretagne en 1690, il entra chez les récollets de la province de S.-Pierre à une date inconnue : nous savons juste qu'il fut autorisé à la prédication le 5 oct. 1720, puis à la confession le 1^{er} août 1722, alors qu'il exerçait déjà son ministère auprès des pêcheurs de La Baleine, car il signe aux registres de ce poste de juillet 1721 à juin 1725. S'il y séjourne sans doute une bonne partie de l'année 1726, il s'installe ensuite à Louisbourg à partir du 15 déc.

1726, où il exerce comme aumônier des troupes, semble-t-il. En septembre 1727, il remplace Bénin Le Dorz comme supérieur des récollets et comme curé de la paroisse. Sa santé délabrée par une alimentation insuffisante et les rigueurs du climat ne lui permet cependant pas de continuer son apostolat. En 1728, il est autorisé, à sa demande, à retourner en France. On sait qu'il sera nommé maître des jeunes au couvent de Ste-Marie des Anges (Landela) et qu'il est mort, vraisemblablement, au couvent de Cuburien en 1771.

A.J.B. Johnston, *Religion and life at Louisbourg, 1713-58*, 2^e éd., Montréal-Kingston, 1996, p. 41-42, 156, 183, 223. – R. Bacon, *Père Michel-Ange Le Duff*, dans O. Jouve (dir.), *Dict. biographique des récollets missionnaires en Nouvelle-France, 1615-45 – 1670-1849*, Boucherville, 1996, p. 590-91.

L. COURTOIS.

3 bis. LEFEBVRE (CLÉMENT), récollet français missionnaire au Québec (1691-1749).

Né dans le diocèse de Reims en 1691, il entra chez les récollets de S.-Denys en 1720 et fut ordonné prêtre le 15 mars 1726. On le retrouve en 1733 à Paris, où il prêche l'avent à Ste-Geneviève-de-la-Capelle, et à Québec (couvent S.-Antoine) en 1736 : car on trouve sa signature dans le registre des décès de Beauport à la date du 22 janvier. Il réside ensuite à Trois-Rivières, de novembre 1737 à septembre 1741. On sait qu'il fut alors amené à intervenir pour préserver les droits de la fabrique sur un terrain destiné à la construction d'une résidence pour les instituteurs de la ville. Il passe ensuite au couvent S.-François de Montréal, avant d'être affecté à la paroisse de Chateauguay, où il tient les registres du 30 nov. 1741 au 6 août 1744. Passant par Montréal, il revient ensuite à Trois-Rivières où, dès le début septembre 1744, il exerce son ministère dans la paroisse des Forges S.-Maurice. Il y signe son dernier acte le 4 déc. 1748, avant, probablement, de se retirer à l'hôpital de Trois-Rivières tenu par les ursulines. Il est mort en 1749, probablement en janvier ou en février.

O. Jouve, *Les franciscains et le Canada. Aux Trois Rivières*, Paris, 1934, p. 152-59 ; Père Clément Lefebvre, dans O. Jouve (dir.), *Dict. biographique des récollets missionnaires en Nouvelle-France, 1615-45 – 1670-1849*, Boucherville, 1996, p. 592-93. – C. Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien par ordre chronologique depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours (1893)*, Montréal, 1893, p. 111. – J.-P.-F. Laforce-Langevin, *Notes sur les Archives de N.-D.-de-Beauport*, II, Québec, 1860, p. 164.

L. COURTOIS.

8 bis. LEFEBVRE (JOSEPH), o.m.i. canadien, 1835-1914.

Né le 13 avr. 1835 à S.-Constant, alors diocèse de Québec, de Marie Tremblay et de Médard Lefebvre, cultivateur, Joseph étudia au collège de Montréal puis entra au noviciat le 5 avr. 1854 et fit son oblation perpétuelle le 1^{er} mai 1855. L'administration générale l'avait admis aux vœux le 16 mars précédent, avec cette annotation : « Joseph Lefebvre a fait son noviciat dans la maison de Montréal sous la direction du père provincial [Jacques Santoni]. Sa conduite durant tout le temps de son épreuve a été régulière et pleinement satisfaisante. Il paraît avoir une piété véritable, un sincère attachement à sa vocation, l'amour de la régularité. Sa santé est bonne, ses talents plus que suffisants et à ces qualités vient encore s'ajouter un heureux caractère qui le rend naturellement apte à la vie de communauté ». Il étudia

une grande faiblesse dans les membres et marchais difficilement. Mes supérieurs ecclésiastiques et religieux, Mgr Cox et le R. P. Porte, me placèrent en retraite dans la maison de Bloemfontein où j'arrivai en janvier 1922 avec le seul travail de vicaire délégué. J'espère profiter de mes dernières années pour me préparer pour le moment solennel du départ final, lorsque le bon Dieu m'appellera. Ainsi soit-il ». Il mourut le 12 mai 1926, à l'âge de 90 ans.

D'après ses *Réminiscences* et sa correspondance, on voit que, partout où il passa, il exerça le ministère avec zèle et s'occupa beaucoup d'affaires temporelles, de construction d'églises, d'écoles et de couvents.

Archives générales des Missionnaires oblats de Marie Immaculée (Rome). — G. Gaudreau, *La petite histoire des Missionnaires oblats au Lesotho*, Roma (Lesotho), 2009, p. 61-62 (avec bibliogr.). — *D.H.O.M.I.*, II, p. 345-47.

Y. BEAUDOIN.

LÉON-DUFOUR (XAVIER), jésuite et théologien français, spécialiste de l'exégèse néo-testamentaire (1912-2007).

Né à Paris le 3 juill. 1912, Xavier Léon-Dufour entre dans la Compagnie de Jésus en 1929, à l'âge de 17 ans. Il fait l'essentiel de ses études à la faculté de théologie jésuite de Lyon-Fourvière, avant d'être ordonné prêtre en 1943 et de prononcer ses derniers vœux religieux à Rome en 1947. Après un séjour à l'Institut biblique pontifical (1945-48), il a formé des générations d'étudiants au scolasticat d'Enghien, en Belgique (1948-57) et de Fourvière (de 1957 à 1974), puis au Centre Sèvres à Paris, qui prendra le relais de la Faculté de théologie de Fourvière et de la Faculté de philosophie de Chantilly à partir de 1974. Nommé consultant de la Commission biblique (1962), il fut également l'un des fondateurs de l'Association catholique française pour l'étude de la Bible [ACFEB], dont il fut d'ailleurs le premier vice-président.

À l'écoute de son temps, Xavier Léon-Dufour s'engagea dans la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale et se montra toujours soucieux de diffuser les résultats de la recherche exégétique, à la fois par ses écrits et ses nombreuses conférences. C'est dans cette perspective qu'il avait créé la collection « Parole de Dieu » aux Éditions du Seuil, à laquelle il donna plusieurs contributions.

Comme exégète, il avait commencé sa carrière à une époque où la répression antimoderniste mise en place sous le pontificat de Pie X (1903-14) faisait encore ressentir ses effets, malgré l'encyclique *Divino afflante Spiritu* de Pie XII (1943). Cela explique sans doute qu'il se soit particulièrement intéressé, au début de sa carrière, aux problèmes historiques posés par les Évangiles. Il commence la publication de ses ouvrages avec une réédition mise à jour du volume de son confrère J. Huby, *L'Évangile et les Évangiles* (Paris, Beauchesne, 1954) et la mise au point d'un instrument de travail : *Concordance des Évangiles synoptiques* (Paris, Desclée De Brouwer, 1956). En 1959, c'est lui qui rédige la partie consacrée aux *Évangiles synoptiques* pour *L'introduction à la Bible* de A. Robert et A. Feuillet (Paris, Desclée et C^{ie}, II, 1959, 143-334). Il en tire en 1964 un volume de synthèse sur *Les évangiles et l'histoire de Jésus*, qui inaugure au Seuil la collection « Parole de Dieu » (Paris, Seuil, 1964), puis *Études d'Évangile* (Paris, Seuil, 1965).

Entre-temps, le P. Léon-Dufour publie son grand œuvre, qui demeure encore aujourd'hui un classique

pour tous ceux qui s'intéressent aux études bibliques : le *Vocabulaire de théologie biblique*, communément appelé le « VTB ». Œuvre d'environ soixante-dix collaborateurs, l'ouvrage est très neuf dans le monde francophone lorsqu'il paraît en 1962. Régulièrement réédité et traduit en 24 langues, son succès s'explique par le ressourcement biblique qui a suivi Vatican II dans les milieux catholiques. Il prend alors part aux débats doctrinaux qui se développent dans le sillage du Concile et fait entendre sa voix dans l'élaboration de l'instruction de la Commission biblique pontificale sur la vérité historique des Évangiles (21 avr. 1964). Il collabore également au *Supplément du Dictionnaire de la Bible* notamment avec une notice sur les *Récits de la Passion* (VI, 1419-92) et fournit des bulletins d'exégèse néotestamentaire aux *Recherches de science religieuse*.

Suivent ensuite une série de contributions commencées à l'occasion du congrès organisé en 1967 à Angers par l'ACFEB (voir *La résurrection du Christ et l'exégèse moderne*, Paris, Cerf, 1969, p. 153-73), et qui s'intéressent notamment à la figure de Jésus : *Résurrection de Jésus et message pascal* (Paris, Seuil, 1971) ; X. Léon-Dufour (dir.), *Les miracles de Jésus selon le Nouveau Testament*, Paris, Seuil, 1977 ; *Face à la mort : Jésus et Paul* (Paris, Seuil, 1979) ; *Le partage du pain eucharistique selon le Nouveau Testament* (Paris, Seuil, 1982).

Enfin, dans la dernière partie de son activité scientifique, Xavier Léon-Dufour s'est intéressé au quatrième Évangile, le plus mystique et théologique. Il lui avait consacré un grand commentaire en quatre tomes (*Lectures de l'Évangile de S. Jean*), publiés au Seuil de 1988 à 1996.

Le P. Xavier Léon-Dufour a fait part de ses souvenirs dans un ouvrage à quatre mains, *Dieu se laisse chercher. Entretien avec J.-M. de Montremy* (Paris, Plon, 1995), où l'on peut suivre de près son itinéraire.

Il est mort à Paris le 13 nov. 2007.

D.M.R.F.C., I, p. 180 (H. de Gensac). — H. Tincq, *Xavier Léon-Dufour*, dans *Le Monde*, 25-26 nov. 2007. — *Cath.*, VII, 355-56. — F. Laplanche, *La crise de l'origine. La science catholique des Évangiles et l'histoire au XX^e s.* (L'évolution de l'humanité), Paris, 2006, p. 631-32.

L. COURTOIS.

LEONESSA (*Sancta Maria di Loreto*), couvent des Frères mineurs capucins en Italie centrale.

Après un départ laborieux au début du XVI^e s., ce couvent fut finalement fondé en l'an 1571. Jusqu'en 1769, il appartenait à la province capucine d'Ombrie, en Italie centrale. Par l'entremise de Ferdinand IV de Naples, le couvent fut ensuite agrégé à la province capucine des Abruzzes, en même temps que les couvents de Montereale et d'Amatrice (tous trois sis dans le royaume de Naples). De cette façon, Ferdinand IV désirait réduire le contrôle des États pontificaux sur les couvents capucins. Pendant l'unification italienne, au XIX^e s., Leonessa fut victime des nombreuses suppressions de couvents et d'ordres religieux. En 1866, les frères de Leonessa furent également forcés de quitter leur couvent durant la *soppressione piemontese*. C'est seulement en 1894 que les capucins parvinrent à un accord avec la communauté locale afin qu'ils puissent de nouveau réintégrer leur maison. Durant l'exil des frères, leur bien le plus précieux, le cœur de S. Joseph de Leonessa (1556-1612), fut transporté dans

un sanctuaire tout proche (le *Santuario di San Giuseppe di Leonessa*), où la relique repose toujours dans un reliquaire en argent que le cardinal Francesco Maria Farnese avait offert aux frères en 1646. S. Joseph de Leonessa avait été mis à mort à Constantinople au début du XVII^e s. alors qu'il prêchait la foi catholique aux Ottomans, tout en administrant les sacrements aux chrétiens emprisonnés. En 1746, il fut proclamé saint par Benoît XIV. Sa fête se célèbre le 4 février.

V. Criscuolo (dir.), *I Cappuccini nell'Umbria del Cinquecento (1525-1619)*, Rome, 2001. — L. Casula et M. Zelli, *Leonessa sacra. Storia, arte e architettura religiosa del territorio*, Rome, 2009, p. 141-47. — P. Formica (dir.), *Del luogo di frati Capuccini di Leonessa. Le cinquecentine nella biblioteca civica Giuseppe Cultrera di Leonessa*, Soveria Mannelli, 2013.

F. KEYGNAERT.

LEPAGE (FERNAND), o.m.i. belge, 1909-81.

Originaire de Léglise (province de Luxembourg), village qui fournit plusieurs vocations à la congrégation des oblats de Marie Immaculée, Fernand Lepage suivit des humanités secondaires au juniorat de Waregem avant de pousser la porte du noviciat de Nieuwenhoven et de commencer ses six années de philosophie et de théologie. Après ses premiers vœux en 1928, trois ans plus tard, il prononça ses vœux perpétuels. Ordonné prêtre en 1932, ses supérieurs le destinèrent à l'apostolat en Belgique. Il devint d'abord professeur de droit canon et d'histoire de l'Église au scolasticat de Velaines (Tournai), fonction professorale qu'il cumula avec de nombreuses prédications de retraite et des recherches sur l'histoire oblate belge. En 1955, il publia un remarquable petit livre sur *Les origines de la province belge des oblats de Marie Immaculée*, sujet pour lequel il effectua plusieurs séjours dans les archives générales à Rome. En 1957, le P. Lepage fut choisi comme supérieur de la paroisse oblate de Liège. En 1963, il remplit la même fonction à Jambes (Namur) où il demeura jusqu'à la fin de sa vie survenue le 7 juill. 1981. Mélomane averti et organiste couru, le P. Lepage enseigna également la musique à de nombreux élèves.

J.-M. Fenasse, *Le P. Fernand Lepage*, dans *Pôle et Tropiques. Supplément trimestriel*, juill.-déc. 1981, p. 15-17. — Site Internet de l'Administration générale des Missionnaires oblats de Marie Immaculée (Rome).

E. LOUCHEZ.

1 bis. LEPAILLEUR (ARTHUR), c.s.c., premier évêque de Chittagong, 1886-1952.

Né à Lachine (Montréal, Québec) le 9 août 1886, Arthur Lepailler acheva ses études classiques au collège S.-Laurent de Montréal avant de pousser la porte du noviciat des Pères de Ste-Croix à Ste-Geneviève-de-Pierrefonds le 15 août 1907. Le 29 août 1909, Arthur Lepailler prononça ses vœux perpétuels puis partit pour Rome étudier la théologie à la Grégorienne. Il y fut ordonné prêtre le 23 déc. 1911, à la basilique S.-Jean-de-Latran, par le cardinal Pietro Respighi, archiprêtre de la basilique. Rentré au pays, il sollicita les missions étrangères et son souhait fut exaucé avec un départ pour le Bengale en 1913. Il travailla dans divers postes de mission, assura le secrétariat de l'évêque de Dacca et publia plusieurs livres en bengali. En 1926, il devint supérieur régional de la mission de Chittagong (aujourd'hui le sud-est du Bangladesh). Le 18 juin 1927, il fut élu premier évêque de Chittagong et sacré le 30 octobre en la cathédrale N.-D.-

du-Rosaire de la ville par Mgr Armand-Théophile Legrand, c.s.c., évêque de Dacca, assisté de Mgr Santino Taveggia, évêque de Krishnagar et de Mgr Timothy Joseph Crowley, c.s.c., évêque-coadjuteur de Dacca. Il fut le premier évêque canadien en charge d'un diocèse en pays de mission. Mgr Lepailler remit sa démission le 8 mars 1951 et décéda à Ville-S.-Laurent (Montréal) le 12 avr. 1952.

J. LeBlanc, *Dict. biographique des évêques catholiques du Canada*, Ottawa, 2002, p. 617-18. — A. Chapeau, L.-P. Normand et L. Plante, *Évêques catholiques du Canada. Canadian R.C. Bishops 1658-1979*, Ottawa, 1980, p. 128. — Site Internet Catholic Hierarchy.

E. LOUCHEZ.

LEROUGE (RAYMOND), spiritain français (1876-1949), préfet (1911-20) puis vicaire apostolique (1920-49) de la Guinée française.

Raymond Lerouge est né le 8 juill. 1876 à La Chaise-Baudoin (Manche). Son père instituteur public décéda prématurément alors qu'il était encore enfant. Sa veuve éleva alors leurs deux enfants et travailla comme gouvernante de l'abbé Lerée, curé de S.-Martin-de-Chaulieu. Après des études au petit séminaire de l'Abbaye-Blanche à Mortain, il entra en 1897 au grand séminaire de Coutances. Sans doute sous l'influence du P. Alexandre Le Roy, nommé évêque de Coutances en 1892 et élu supérieur général de la Congrégation du S.-Esprit en 1896, il entra bientôt au noviciat d'Orly (1899). Après avoir terminé ses études théologiques au scolasticat de Chevilly, il fut ordonné prêtre en 1901. L'année suivante, il fut affecté à la préfecture apostolique de la Guinée française, qu'il ne devait jamais quitter.

Lorsqu'il arrive à Conakry, en 1902, ce village n'est la capitale de la jeune Guinée française que depuis 1890. Si une première mission des Pères du S.-Esprit avait été fondée en 1877 à Boffa, ce n'est qu'à ce moment que ces derniers s'installèrent dans la capitale et que le territoire fut érigé en préfecture apostolique. Désigné comme procureur-économiste, le P. Lerouge s'attacha d'abord à mieux connaître l'histoire, la langue et les coutumes de ses habitants. En 1904, il assura le secrétariat du synode réunissant les supérieurs de Boffa, Boké, Conakry et Brouadou, et l'année suivante, il fut nommé curé de la paroisse de Conakry. Désigné comme vicaire général en 1907, il succéda au P. Ségala, à la mort de ce dernier, comme préfet apostolique.

En 1912, le nouveau préfet fonda la mission d'Ourous, dans le nord du diocèse, et ouvrit une école de catéchistes (qui rendront d'immenses services durant la guerre de 1914-18 pour suppléer les nombreux missionnaires mobilisés). Durant le conflit, le rapprochement avec les autorités de la colonie s'accrut et prépare la détente d'après-guerre.

L'armistice signé, il fonda la congrégation autochtone des Petites Sœurs de N.-D. de Guinée, qui s'intégrera en 1951 dans la congrégation des Sœurs de S.-Joseph (à l'exception de la communauté de Brouadou, dans la préfecture voisine).

C'est alors que Rome jugea opportun d'ériger la préfecture de Conakry en vicariat, et choisit d'y nommer le P. Lerouge : il fut sacré évêque dans la chapelle des spiritains à Paris le 25 mai 1920 par le cardinal Amette, archevêque de Paris, assisté de Mgr Le Roy et de Mgr Grente, son ancien professeur. De retour dans son

vicariat, il réunit un nouveau synode pour mettre à jour les règlements et entreprit l'érection d'une maison d'accueil et d'instruction pour les métis, jusque-là rejetés. C'est près de cette « Ferme S.-Antoine » qu'il installa sa résidence, à laquelle il adjoignit bientôt une chapelle et une imprimerie. En 1925, il publia aussi une petite revue mensuelle, *La voix de Notre-Dame*, première revue chrétienne de Guinée, qui mélangeait les nouvelles des missions et de courts articles sur l'histoire et les coutumes du pays. On lui doit aussi la construction de la cathédrale de Conakry : projetée dès les années 1920, les travaux commencèrent en juillet 1933 et l'édifice fut inauguré à la Noël 1934. Cette construction coïncide avec l'ordination du premier clerc de son diocèse, l'abbé Guillaume Pathé, formé dans le séminaire qu'il venait d'ériger à six kilomètres de la ville (on lui doit d'ailleurs un écrit à ce propos : *Les séminaires indigènes en Guinée Française*, dans *Les missions catholiques. Bulletin hebdomadaire illustré de l'Œuvre de la propagation de la foi*, LXIII, 1931, p. 532-35).

En 1939, la guerre perturba de nouveau la colonie, privée de certains de ses missionnaires mobilisés. Après la campagne des 18 Jours, le maréchal Pétain semblait le sauveur de la France et l'évêque de Conakry se montra alors un chaud partisan du gouvernement de Vichy... jusqu'en juin 1943, lorsque le débarquement des Américains au Maroc retourna la situation au profit de De Gaulle...

S'il eut toujours à cœur de garder le contact avec ses missionnaires et la population de l'intérieur, qu'il visitait régulièrement, et s'il eut le souci constant d'entretenir de bonnes relations avec les musulmans, qui constituaient la majorité de la population, il semble cependant avoir eu un peu de mal à suivre l'évolution des mentalités qui poussait de plus en plus à une formation intellectuelle égale des autochtones et à la constitution d'une Église locale autonome, laquelle lui semblait le dépouiller quelque peu de son rôle et de son autorité. Après la guerre, il continua à assurer ses visites régulières, mais au prix d'efforts croissants. Fin 1948, les séquelles de l'âge l'amènèrent à envisager sa démission. En mai 1949, il s'embarqua pour Bordeaux, usé par 47 ans de mission. Il aurait souhaité résider chez sa sœur en Normandie, mais on dut bientôt l'hospitaliser à Paris, où il décéda le 3 juill. 1949. Il est inhumé à Chevilly, dans le cimetière des spiritains.

Outre le site Internet des spiritains, signalons quelques titres intéressants : M. Briault, *Mgr Raymond Lerouge, vicaire apostolique de la Guinée Française (1876-1949)*, dans *Bull. général de la Congrégation du S.-Esprit*, xli, n° 627, sept.-oct. 1949, p. 180-99. — G. Vieira, *Sous le signe du laïc : l'Église catholique en Guinée*, ii, *Le temps des prémices. 1925-1958*, Dakar, s.d. [1998], *passim*. — G. Pannier, *Visiteur apostolique ou inquisiteur ? Le P. Henri Prouvost des Missions étrangères de Paris envoyé par Rome en Afrique après la seconde guerre mondiale*, dans *Histoire, mondes et cultures religieuses*, n° 14, 2010, p. 165-94.

L. COURTOIS.

LESCHEROUX, chartreuse N.-D. du Val-S.-Étienne de Montmerle (*Mons Merula*), dans le diocèse de Belley (*Bellicium*), appelé Belley-Ars après 1988.

Ce monastère, actuellement situé dans le département de l'Ain (arrond. de Bourg-en-Bresse, commune de Lescheroux), fut fondé en 1070 comme prieuré bénédictin dépendant du monastère N.-D. de Seillon — ce dernier étant lui-même un prieuré de l'abbaye du Joug-Dieu dans le Beaujolais. Tandis que le prieuré de Seillon

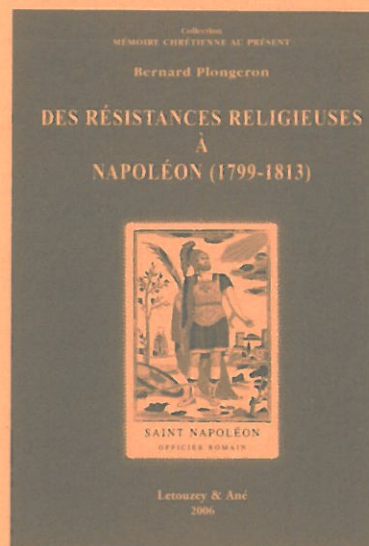
devint indépendant à la fin du XII^e s. en se transformant en abbaye cartusienne, l'abbé du Joug-Dieu maintint le monastère de Montmerle comme prieuré jusqu'en 1210, moment où les moines de Montmerle, à leur tour, préférèrent la rigueur de la règle cartusienne. Après une décennie de tensions entre les monastères du Joug-Dieu et de Montmerle, finalement, l'archevêque de Lyon, Renaud de Forez, et puis le pape Honorius III, deux ans plus tard, confirmèrent l'attachement de Montmerle à l'ordre des chartreux en 1220/22. Dès lors, à l'exception du temps où le monastère dut être rebâti dans un endroit proche suite aux dommages subis pendant la guerre de Dix Ans (1634-44) et la conquête de la Franche-Comté par Richelieu, les chartreux de Montmerle vécurent dans la prospérité jusqu'en octobre 1792, date de leur dispersion du fait de la Révolution française.

Mémoires pour Philibert Josserand, laboureur à Lescheroux, contre les chartreux de Montmerle et les frères Béréziat, et exposition des principaux faits du procès, s.l., 1753 (résolution de bail, violences). — S. Guichenon, *Histoire généalogique de la Maison de Savoie*, 2^e édition, Turin, 1778-80 (rééd. Roanne, 1974, 2 vol., iv-1 : 160 chartes concernant Montmerle). — L.-M. Nyd, *Notice sur la chartreuse de Montmerle ou le Val-S.-Étienne*, dans *Annuaire de l'Ain pour 1849*, Bourg-en-Bresse, 1849, p. 1-15. — A. Vayssière, *Bourg-en-Bresse et la vallée de la Ressouze*, Bourg-en-Bresse, 1878, p. 110-15 (Réimpr. anast. Bourg-en-Bresse, 1984.). — F.-A. Lefebvre, *S. Bruno et l'Ordre des chartreux*, Paris, 1883, ii, p. 247. — Ch. Le Couteux, *Annales ordinis cartusiensis ab anno 1084 ad annum 1429*, Montreuil-sur-Mer, 1887-91, iii, p. 350, 352-56, 374-78, 382-84, 388-91, 455-58. — M.-C. et G. Guigue, *Bibliothèque historique du Lyonnais*, Lyon, 1888, i, p. 426-64. — G. Guigue et J. Laurent, *Obituaires de la province de Lyon*, i, *Diocèse de Lyon, chartreuses de Meyriat et de Montmerle*, dans *Recueil des historiens de la France, Académie des inscriptions et belles-lettres*, Paris, 1951, p. 461-64 et 465-68. — L. Le Vasseur, *Ephemerides Ordinis Cartusiensis*, Montreuil, 1890-93, V, Index Tertius. — G. Vallier, *Sigillographie de l'ordre des chartreux*, Montreuil-sur-Mer, 1891, (Réimp. anast. : Bruxelles, 1999), p. 100 (deux sceaux). — [H. Perretant], *Les chartreux de Montmerle en 1791*, dans *Annales de la Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain*, n° 34, 1901, p. 64-68. — L. Alloing, *Dom Lessus, le dernier chartreux de Montmerle*, dans *Bull. Gorini*, xxvi, 1910, p. 212-24 ; *Lescheroux à la fin de la Révolution*, dans *Bull. de la Société Gorini*, n° 14, 1922, p. 81-90. — [L. Jacquemart, P. de Farconnet, B.-M. Dubosquet et G. Hulsbosch], *Maisons de l'ordre des chartreux : vues et notices*, Montreuil-sur-Mer, 1913-19, i, p. 197. — Beaunier-Besse, x, p. 47. — G. Schwengel, *Propago sacri Ordinis Cartusiensis (mss Pelplin Mon Kart 8 et British Library London Add. 17085 à 17094) AC 90/1 à 90/11*, Salzbourg, 1981-84, ii (Bourgogne, France, Picardie, Teutonie, Angleterre). — P. Cattin, *La Justice dans l'Ain sous l'Ancien Régime. Répertoire numérique de la série B des Archives départ. de l'Ain*, Bourg-en-Bresse, 1993, i, 344-45. — É. Bocquillot, *Villages de l'Ain*, Bourg-en-Bresse, 1995, p. 158-61, 218-20. — A. Genton et G. Rude, *Montmerle, la chartreuse oubliée*, Bourg-en-Bresse, 1999 (nouv. éd. revue et augm., 2001). — *Nouvelle Bibliographie cartusienne. Seconde édition revue, corrigée et augmentée par une équipe de chercheurs sous la direction des chartreux de Sélignac*, Grande Chartreuse, 2007, i, p. 1658-60. — J. Hogg, A. Girard et D. Le Blévec (dirs), *Les chartreuses de la « Provincia Burgundiae », aujourd'hui dans le département de l'Ain et l'ordre des chartreux*, Salzbourg, 2011. Dans cet ouvrage, les articles suivants présentent de l'intérêt pour l'histoire des Chartreux de Montmerle : dans le t. i : F. Beaume, *Les fonds des chartreuses de l'Ain aux Archives départ. de l'Ain* (p. 5-14) ; N. Clair, *Les chartreux de Montmerle pendant la Révolution française. Le parcours de dom Gabriel Guerquin* (p. 111-22) ; É. Delbecq, *Les chartreuses de l'Ain et l'armorial général* (p. 165-81) ; F. Ferrand,

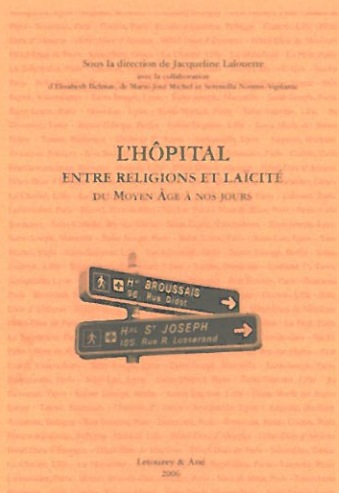
N° 3 - Bernard PLONGERON, DES RÉSISTANCES RELIGIEUSES À NAPOLÉON (1799-1813)

En marge de la *Petite Église* anticoncordataire, comment parler des résistances au sein d'un épiscopat concordataire qu'on dit asservi à un Empereur autosacralisé en 1806 (catéchisme impérial; Saint-Napoléon)? Et pourtant ces résistances, sous forme d'abord de réticences affichées, sont présentes dans le pacte concordataire de 1801, miné par des courants gallicans. Celui des évêques issus de l'Ancien Régime se démarque de celui des évêques anciens constitutionnels. La pratique officielle du gallicanisme impérial les heurte tous de plus en plus. La crise ouverte entre Napoléon et Pie VII, en 1808, le fiasco impérial du concile national de 1811 et enfin la parodie néo-concordataire de 1813 s'éclairent par ces résistances qui ont, par exemple, inventé une théologie cryptée de la « juste guerre ». Ainsi s'explique-t-on un paradoxe, rarement retenu par l'historiographie : une Église concordataire en France et en Italie qui vit hors normes, pendant la seconde moitié de l'Empire, grâce à l'omnipotence des Articles Organiques toujours déniés par Rome.

364 pages - Prix : 32,90 € ; ISBN 978-2-7063-0237-2



N° 4 - L'HÔPITAL ENTRE RELIGIONS ET LAÏCITÉ DU MOYEN ÂGE À NOS JOURS



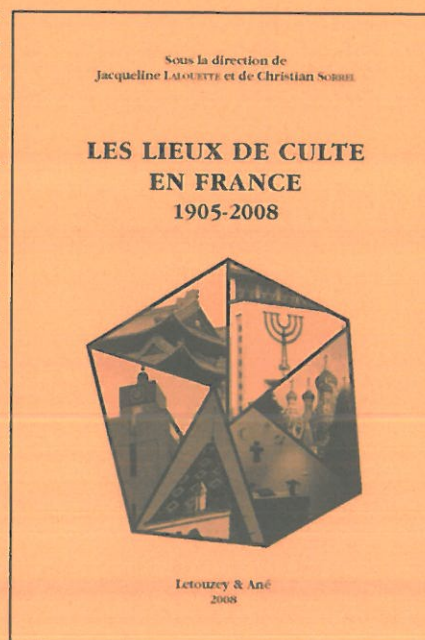
Tout d'abord inspiré par la charité chrétienne et confié à diverses congrégations hospitalières, l'hôpital – qui était plus un établissement d'assistance qu'un établissement de soins – fut touché par la laïcisation révolutionnaire. Celle-ci ayant échoué, les religieuses reprirent place dans les hôpitaux dès l'aube du XIX^e siècle, siècle qui vit les communautés hospitalières diverses se multiplier. Puis, avec la Troisième République, la laïcisation des hôpitaux se remit en marche, au cas par cas, selon les orientations idéologiques et politiques des Commissions administratives hospitalières et des municipalités. Aujourd'hui, tout ce qui relève de la laïcité de l'hôpital et de la place que peuvent y trouver les croyances religieuses s'inscrit dans un cadre juridique bien précis, qui fixe les droits et les devoirs des « soignés » et des « soignants ». Cette histoire hospitalière française est éclairée par la comparaison avec des exemples italiens et allemands.

364 pages - Prix : 33,40 € ; ISBN 978-2-7063-0237-2

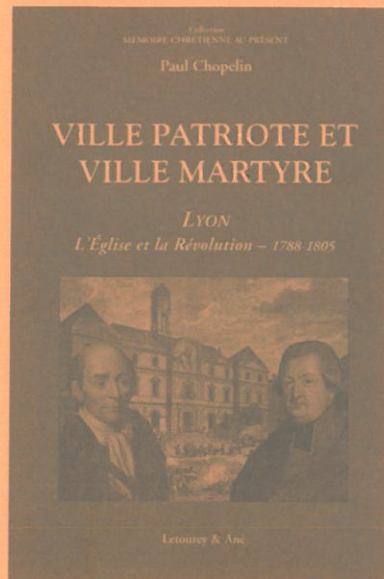
N° 5 - LES LIEUX DE CULTE EN FRANCE 1905 - 2008

La fréquence dans l'actualité des sujets touchant aux lieux de culte est significative du caractère crucial de la question : celle-ci met en lumière certaines difficultés liées à la protection du patrimoine et à la liberté des cultes, qui inclut le droit de chaque culte à disposer de lieux de prière décent, tout en respectant les exigences du régime de séparation des Églises et de l'État existant en France depuis 1905. Elle amène aussi à s'interroger sur la spiritualité et ses évolutions, sur les choix urbanistiques et architecturaux arrêtés par les autorités religieuses et civiles, à considérer les problèmes juridiques, administratifs et financiers, qui se posent fréquemment pour la construction ou l'entretien des édifices cultuels. Dans le cadre d'un colloque organisé conjointement par l'Université de Savoie et par l'Université de Paris 13 – dont sont issus ces Actes –, des spécialistes d'histoire, d'histoire de l'art, de littérature, des juristes et des sociologues, ont examiné tous ces points, avec des approches variées : à partir d'une œuvre littéraire, d'exemples de diocèses, de villes et villages, sans omettre les aménagements pluricultuels mis en œuvre dans certains contextes et les conflits liés à des occupations, temporaires ou durables, de divers édifices cultuels, pour des motifs d'ordre social ou religieux. Ces éclairages visent les principaux cultes présents en France depuis 1905, qu'il s'agisse des cultes traditionnellement pratiqués ou de ceux qui s'y sont développés plus récemment.

380 pages et I à XVI - Prix : 38,60 € ; ISBN 978-2-7063-0250-3



N° 6 - Paul CHOPELIN, VILLE PATRIOTE ET VILLE MARTYRE, LYON, L'ÉGLISE ET LA RÉVOLUTION (1788-1805)



Fourvière *versus* la Croix-Rousse ! « La colline qui prie » face à « la colline qui travaille ». Cette image, les Lyonnais en ont fait un élément constitutif de leur identité, mais en connaissent-ils vraiment l'origine ? C'est que la Révolution a modifié en profondeur le paysage religieux de la capitale des Gaules. De la fête fédérative de 1790 aux charniers de 1793, l'histoire d'une rupture religieuse annoncée se déroule sous nos yeux. Lyon est bouleversée et divisée, entre deux Églises concurrentes, mais également entre militants catholiques et anticléricaux qui se disputent le contrôle de l'espace public. Cet ouvrage nous invite également à un retour aux sources de la laïcité républicaine. Dans une ville partagée, les juifs et les protestants lyonnais trouvent enfin leur place, sans oublier les non-croyants. À la suite des violences qui ensanglantent la ville entre 1792 et 1795, les autorités civiles et religieuses apprennent progressivement – et non sans heurts – à développer une culture du compromis. Le concordat de 1801 et la visite du pape Pie VII en 1804-1805 consacrent le retour à la paix religieuse dans une « seconde Rome » où le catholicisme semble de nouveau triompher. Mais la ville reste en réalité durablement divisée : peut alors commencer ce que Jules Michelet appellera au tournant du XIX^e siècle « le duel des deux montagnes ».

464 pages - Prix 39,05 € ; ISBN 978 2-7063-0270-1

N° 8 - LES RELIGIONS À L'ÉCOLE, EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD (XIX^e-XXI^e SIÈCLES)

Les Français ont tendance à penser que les problèmes liés à la place de la religion à l'école relèvent de cette exception que serait la laïcité dite « à la française ». Mais, comme le montrent les études ici rassemblées, le cas français est moins original qu'on ne le suppose dans l'Hexagone. L'exemple des États-Unis, du Canada et de plusieurs États européens prouve que ces pays ont connu, et connaissent encore, de vifs débats relatifs à la place de la religion, ou des religions, au sein de l'institution scolaire.

Toutes les contributions font ainsi état de difficultés apparues dans des contextes et pour des motifs différents : nature des rapports entre l'État et une Église dominante et rôle que celle-ci joue dans l'éducation, accord tensions idéologiques entre ces deux grands partenaires, sous les effets de la modernité politique, culturelle et scientifique ; situations de pluralisme religieux : rivalités et doléances relatives à des atteintes à la liberté de conscience, effets des questions de domination politique ou de concurrence linguistique ; aménagements entre cultes.

346 pages - Prix 37,45 € ; ISBN 978 2-7063-0277-0

